CGF

Déclaration Préalable

27/10/2021

Monsieur Le Président, Mesdames Et Messieurs de la DRH, Mesdames et Messieurs Les élus et représentants,

Après la fusion des entités des UI, l'ancrage territorial et la filialisation des activités du groupe, le bilan social est amer, à l'instar de celui constaté au SCO, à l'UAT, dans les entités commerciales et vient contredire les tableaux idylliques que l'entreprise de communication qu'est devenue Orange veut bien nous présenter.

Les filiales ont de beaux jours devant elles. Mais l'inquiétude grandit.

Les risques RPS sont, eux, bien réels.

La réduction des effectifs chez Orange France remplacée par la sous-traitance à outrance est une dynamique qui dure depuis plusieurs années déjà.

L'ancrage territorial, loin de libérer des perspectives d'avenir, impose sa chappe bureaucratique qui retire bon nombre de prérogatives aux managers.

L'incertitude rend nombre de salariés résignés, de plus en plus en perte de repères et de sens (tellement à la mode chez Orange !)

L'accord intergénérationnel vise à faire partir un maximum de salariés.

L'inquiétude grandit chez les quadras et les quinquas quant à leur avenir au sein du groupe.

Les RPS aussi.

Pourtant, Orange crée des filiales ou des activités nouvelles peuvent constituer un tremplin professionnel.

Or, bien heureux celui qui a accès à l'information et au réseau.

La GPEC est indigente et ne permet pas de se projeter au sein du groupe.

- Quelles solutions apportez-vous afin que l'ensemble des salariés aient connaissance des opportunités d'emploi au sein du groupe, filiales incluses ?
- Quelles politiques de formation mettez-vous en place pour faciliter les changements de métiers ?
- Quels accompagnements, mobilité géographique, mentoring, etc… créez-vous pour les salariés qui souhaitent évoluer ?